

UNION DE L'ÉNERGIE : PERSPECTIVES, OBJECTIFS ET ENJEUX

Britta Daum | assistante de recherche à l'Institut Jacques Delors

Cette Synthèse présente les principaux points et réflexions évoqués durant l'évènement « De la Communauté européenne de l'énergie à l'Union de l'énergie » organisé par l'Institut Jacques Delors, la Société d'encouragement pour l'industrie nationale et le Mouvement européen France le 20 mai 2015 à l'Hôtel de l'industrie à Paris.

Introduction

L'énergie et les enjeux de la politique énergétique européenne ont toujours été au cœur de l'intégration européenne et donc du travail de l'Institut Jacques Delors. Ainsi, depuis 2007, celui-ci s'est engagé en faveur d'une Communauté européenne de l'énergie et a régulièrement traité les questions énergétiques.

En vue de la publication du cadre stratégique pour une Union de l'énergie par la Commission européenne le 25 février 2015, l'Institut Jacques Delors a élaboré le rapport « De la Communauté européenne de l'énergie à l'Union de l'énergie »¹. Ce rapport de **Sami Andoura** et **Jean-Arnold Vinois**, préfacé par Jacques Delors, qui a été publié le 27 janvier 2015, examine l'évolution de la politique énergétique européenne de 2007 à 2014 et propose une série d'actions concrètes pour développer une Union de l'énergie.

Ce projet soulève de nombreux enjeux et suscite encore de nombreuses questions au sein de la société civile. C'est pourquoi l'Institut Jacques Delors a décidé d'organiser un évènement public afin de présenter ce projet et son contenu possible et de le discuter avec des représentants du gouvernement français, de la Commission européenne et du secteur privé. Le débat, présidé par **Pascal Lamy**, Président émérite de l'Institut Jacques Delors, a été introduit par **Olivier Mousson**, président de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale et mené par un panel composé d'**Harlem Désir**, Secrétaire d'État aux affaires européennes, **Gérard Mestrallet**, PDG d'Engie et **Gerassimos Thomas**, directeur général adjoint de la direction générale de l'énergie de la Commission européenne.

L'évènement a été divisé en deux parties : tout d'abord la présentation du rapport « De la Communauté européenne de l'énergie à l'Union de l'énergie » et ensuite un débat avec les auteurs du rapport, le panel et la salle autour des enjeux de l'Union de l'énergie.



1. Le rapport sur l'Union de l'énergie

Selon ses auteurs, le rapport « De la Communauté européenne de l'énergie à l'Union de l'énergie » « est le fruit d'un long travail qui a anticipé le débat actuel sur l'Union de l'énergie ». Rappelant l'étude « Vers une Communauté européenne de l'énergie »² de 2010, l'objectif de ce rapport est « de proposer une approche holistique pour satisfaire tous les acteurs du secteur de l'énergie », étant entendu que « tout le monde attend une énergie durable et sûre à un prix abordable ». Les **déterminants des piliers de l'Union de l'énergie** proposés par Sami Andoura et Jean-Arnold Vinois sont :

- Le passage d'une économie de l'énergie de l'offre à une **économie de l'énergie centrée sur la demande** (le consommateur est ainsi au centre du système énergétique, ce qui implique également le développement d'une **politique sociale de l'énergie**, incluant tant des mesures d'éducation

à l'énergie que des dispositifs intelligents d'inclusion **des consommateurs les plus vulnérables** et de **lutte contre la précarité énergétique**) ;

- **l'innovation industrielle** (qui doit aussi s'appuyer sur la **digitalisation du secteur énergétique**) et la mise en place de **partenariats publics-privés** pour la coopération et le développement dans le domaine de l'énergie, fondés sur des systèmes décentralisés et innovants ;
- un **nouveau modèle de gouvernance** (qui doit impliquer tous les acteurs concernés par le développement actuel et futur du secteur de l'énergie) ;
- **l'utilisation optimale des ressources et des infrastructures énergétiques disponibles**, afin de combiner au mieux les forces existantes pour éliminer ou réduire les faiblesses de chacun au bénéfice de tous ;
- une **politique commerciale** qui promeut et défend les intérêts européens dans le domaine de l'énergie (qui doit aller de pair avec une **diplomatie européenne de l'énergie et du climat**) ;
- enfin, une **agence européenne de l'information sur l'énergie et le climat**, à l'image de l'agence américaine, c'est-à-dire un outil dynamique de collecte et d'échange d'information et de prospective. Il s'agit de transcender les compétences nationales, de rapprocher l'est et l'ouest de l'Europe et de nourrir la coopération énergétique régionale, tremplin d'une Union de l'énergie incluant tous les États membres.

La création de l'Union de l'énergie est un projet à long terme qui doit être considéré en même temps comme le catalyseur de la transition vers une économie bas carbone, stimulant l'innovation et la croissance économique tout en s'occupant efficacement de la lutte contre le changement climatique et de la réussite de la transition énergétique.

2. Le débat sur les enjeux de l'Union de l'énergie

Lors du débat sur les enjeux de l'Union de l'énergie qui s'en est suivi, les participants ont rappelé les **insuffisances de la politique actuelle** concernant la sécurisation de l'approvisionnement énergétique, le soutien à la compétitivité et au développement

durable. Cela concerne autant **la politique énergétique européenne** que les **interventions nationales concurrentes**.

2.1. La sécurité énergétique

Pour ce qui est de la sécurité énergétique, il faut rappeler que la situation de l'Union européenne est, avec un taux de dépendance énergétique d'environ 53% en 2013³, toujours caractérisée par une **forte dépendance des approvisionnements externes en énergie**, se traduisant à la fois par une facture énergétique assez élevée (plus d'un milliard d'euros par jour)⁴ et, comme le montre la crise en Ukraine, une marge de manœuvre réduite en matière de politique extérieure. Particulièrement critique est le fait que 6 États membres de l'Union européenne dépendent à 100% des importations d'énergie en provenance de la Russie⁵.

Certains intervenants ont estimé que l'émergence des enjeux de sécurité d'approvisionnement n'a pas donné lieu à une prise en compte suffisante, notamment parce que les institutions communautaires sont restées « beaucoup trop concentrées sur le développement durable ». Les crises ukrainiennes de 2009 et 2014 ont cependant amené l'Union à approfondir et véritablement traiter les questions de sécurité d'approvisionnement externe.

Le débat a souligné aussi l'importance pour l'Union européenne de se servir de ses outils de réduction de la demande et par conséquent de sa dépendance énergétique, à travers « une efficacité énergétique (qui a déjà contribué de manière déterminante à la diminution de la consommation de l'énergie), une augmentation de la production domestique de l'énergie et enfin une diversification accrue des approvisionnements énergétiques ». Cette dernière devrait être mise en œuvre dans le cadre d'une diplomatie européenne en matière énergétique et climatique qui « concerne aussi le long terme ».

2.2. La compétitivité

S'agissant de la compétitivité, certains déplorent les **prix trop élevés de l'énergie** qui empêchent l'industrie européenne d'être compétitive, en particulier vis-à-vis des États-Unis qui bénéficient de la révolution du gaz de schiste. Pour l'électricité, l'inadéquation du modèle de marché, face à une injection massive de sources d'énergie renouvelable, a conduit à une mutation encore mal maîtrisée du système électrique, se

traduisant par des prix de gros réduits, des prix de détail exorbitants et une surcapacité des moyens de production. Ceci résulte aussi d'un manque d'intelligence du système qui ne permet pas d'optimiser l'équilibre entre l'offre et la demande de l'électricité.

À ces problèmes structurels, il faut encore ajouter les effets de la crise économique et l'impact croissant des mesures d'efficacité énergétique qui ont fait baisser la demande d'électricité depuis 2007. L'insuffisance d'interconnexions électriques empêche par ailleurs l'optimisation des ressources disponibles, notamment renouvelables, avec pour conséquence le gaspillage de ces ressources en l'absence actuelle de solutions de stockage.

Ces problèmes ont conduit à l'émergence de mesures nationales pour garantir la sécurité d'approvisionnement, notamment avec la création de marchés de capacités mettant en cause le marché européen, qui doit rapidement s'adapter à cette nouvelle donne. Ces solutions doivent s'inscrire dans un cadre européen et soulignent la nécessité des interconnexions transfrontalières et une plus grande coopération régionale.

2.3. Le développement durable

S'agissant du volet « développement durable », il faut souligner que l'offre excédentaire des certificats d'émission de dioxyde de carbone (CO₂) a provoqué une **baisse du prix du carbone**. Compte tenu de son impact négatif sur le bilan des émissions de gaz à effet de serre et sur les investissements dans les nouvelles technologies à bas carbone, le faible coût actuel de la tonne carbone est un défi à relever. Se négociant aujourd'hui aux alentours de seulement 7,5 € par tonne (à titre de comparaison, en 2005, le prix était de 29 € par tonne⁶)⁷.

L'insuffisance de tels investissements est ainsi due au prix trop bas des énergies riches en CO₂ comme le charbon, non pénalisées par le prix du CO₂. Suite à la « révolution du gaz de schiste » qui a explosé aux États-Unis vers 2010, le gaz naturel américain - désormais devenu peu cher et donc plus compétitif - a graduellement entraîné l'éviction du charbon du mix énergétique américain, a graduellement entraîné l'éviction du charbon du mix énergétique américain, ce qui a conduit à l'exportation de ce charbon devenu bon marché vers l'Europe. Le prix élevé du gaz naturel en Europe a évincé celui-ci du mix électrique, au profit du charbon mais aussi des renouvelables subventionnés,

avec des conséquences importantes sur la rentabilité des centrales à gaz et leur survie même.

Ainsi, les prix bas du carbone et le retour inattendu d'énergies plus polluantes contribuent à l'augmentation des émissions de CO₂ dans un certain nombre d'États membres de l'Union.

Le débat a souligné la nécessité de « réformer le marché du carbone » et de « créer des mécanismes incitants à l'utilisation des énergies décarbonées ». Dans ce contexte, il convient de « prendre en considération les pays encore très dépendants du charbon ».

De manière générale, les intervenants ont regretté le **manque d'intégration et de coordination entre les politiques climatiques et énergétiques européennes**. Pour Pascal Lamy, la question essentielle dans ce contexte consiste à savoir « comment l'Union européenne peut accélérer la transition énergétique sans nuire à sa compétitivité ». Par ailleurs, il a rappelé le rôle précurseur de l'Europe dans la politique environnementale. En effet, selon lui, l'Union européenne « est identifiée au sujet de la transition énergétique dans le monde depuis plusieurs décennies et les questions environnementales sont devenues une marque européenne ».

Il est par conséquent important de « lier les objectifs de l'Union de l'énergie avec ceux de la lutte contre le changement climatique ».

Conclusion

C'est, entre autres, à travers le prisme de la crise du système électrique européen que les participants ont d'autant plus salué l'initiative de l'Institut Jacques Delors, de par l'opportunité de son contenu et de son timing. En effet, pour les intervenants, la création de **l'Union de l'énergie est un impératif absolu** pour faire face aux défis liés à la dépendance énergétique ainsi qu'aux enjeux de la transition énergétique et du changement climatique. Dans ce contexte, ils ont également convenu que l'Union de l'énergie constitue un projet commun qui, selon eux, ne peut être traité que « collectivement à l'échelle européenne », c'est-à-dire « en coopération avec les États membres de l'Union européenne et le secteur privé », comme l'a rappelé Gerassimos Thomas. **Le principe de solidarité** est un élément clé de l'Union de l'énergie. Par ailleurs, comme l'a souligné Harlem Désir, l'union de

l'énergie constitue « un **facteur d'intégration** extrêmement puissant sur le plan politique » avec lequel il pourrait être possible de « franchir une étape aussi importante que l'a été la CECA ».

Selon Gérard Mestrallet, « une réussite de la transition énergétique en Europe constituerait un

mouvement sans précédent et le **passage d'un ancien à un monde nouveau** ». L'idée de l'Union d'énergie est d'« aller vers un monde différent, plus décentralisé, **décarboné et digitalisé** dont un élément important est la technologie ». Un monde, dans lequel le consommateur doit être au centre.



1. Sami Andoura et Jean-Arnold Vinois, préface de Jacques Delors, « De la Communauté européenne de l'énergie à l'Union de l'énergie - Une nouvelle proposition politique », *Études & Rapports n° 107*, Institut Jacques Delors, janvier 2015.
2. Sami Andoura, Leigh Hancher et Marc van der Woude, préface de Jacques Delors, « Vers une Communauté européenne de l'énergie : un projet politique », *Études & Rapports n° 76*, Notre Europe - Institut Jacques Delors, mars 2010.
3. Voir : http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Energy_production_and_imports/fr
4. Voir : <http://ec.europa.eu/energy/en/topics/energy-strategy/energy-security-strategy>
5. Voir : <http://www.euractiv.com/sections/energy/eu-dependent-russian-gas-foreseeable-future-warns-iea-310469>
6. Voir : <http://www.bundesregierung.de/Content/DE/Artikel/2015/04/2015-04-09-emissionshandel-klima.html>
7. Voir : <https://www.eex.com/de/>

Sur les mêmes thèmes...

DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DE L'ÉNERGIE À L'UNION DE L'ÉNERGIE
Sami Andoura et Jean-Arnold Vinois, *Vidéo*, Institut Jacques Delors, mai 2015

DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DE L'ÉNERGIE À L'UNION DE L'ÉNERGIE
Jacques Delors, Sami Andoura et Jean-Arnold Vinois, *Tribune*, Institut Jacques Delors, janvier 2015

DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DE L'ÉNERGIE À L'UNION DE L'ÉNERGIE – UNE NOUVELLE PROPOSITION POLITIQUE
Sami Andoura et Jean-Arnold Vinois, préface de Jacques Delors, *Études & Rapports n° 107*, Institut Jacques Delors, janvier 2015

VERS UNE COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DE L'ÉNERGIE : UN PROJET POLITIQUE
Sami Andoura, Leigh Hancher et Marc van der Woude, préface de Jacques Delors, *Études & Rapports n° 76*, Notre Europe - Institut Jacques Delors, mars 2010

Directeur de la publication : Yves Bertoncini • La reproduction en totalité ou par extraits de cette contribution est autorisée à la double condition de ne pas en dénaturer le sens et d'en mentionner la source • Les opinions exprimées n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s) • L'Institut Jacques Delors ne saurait être rendu responsable de l'utilisation par un tiers de cette contribution • Version originale • © Institut Jacques Delors

